

Monsieur Robert MENEI
Route de Pezenas
L' Arboussas
34600 BEDARIEUX

Saint-Germain Laprade, le 11/09/2025

Notification individuelle en LRAR au nom et pour le compte de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage foncier confiée à C-FONCIER

Objet : Contournement Nord-Ouest de Vichy Enquête parcellaire
Avis d'ouverture d'enquête en vue d'identifier les immeubles et les ayants droits concernés par le projet de contournement nord-ouest de Vichy par la route nationale n° 209 à la demande du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.
Réf : Propriétaire : 0087A- 00048

Lettre recommandée avec accusé de réception 2C12225968379

Monsieur,

Par arrêté n° 1895/2025 du 5 Septembre 2025, dont copie ci-jointe, Monsieur le Préfet de l'ALLIER (03) a prescrit l'ouverture d'une enquête parcellaire en vue d'identifier les immeubles et les ayants droits concernés par le projet de contournement nord-ouest de Vichy par la route nationale n° 209 à la demande du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.

L'enquête parcellaire a pour objet de déterminer avec précision les biens situés dans l'emprise du projet et d'identifier exactement leurs propriétaires.

En application des dispositions de l'article R.131-6 du Code de l'expropriation, je vous informe que **cette enquête se déroulera du lundi 06 octobre 2025 à 10 heures au lundi 3 novembre 2025 à 12 heures inclus sur le territoire des communes de : Bellerive-sur-Allier, Charmeil, Creuzier-le-Neuf, Espinasse-Vozelle, Saint-Germain-des-Fossés, Saint-Rémy-en-Rollat et Vendat.**

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Charmeil.

La commission d'enquête est constituée de :

- En qualité de présidente de la commission d'enquête : Madame Marie-Hélène DEVAUD, directrice générale des services en collectivité territoriale, en retraite,
- En qualité de membres titulaires de la commission d'enquête : Monsieur Michel TELLIER, Major de gendarmerie, en retraite et Monsieur Dominique FREYLONE, Cadre supérieur de la Poste, en retraite.

Vous pourrez prendre connaissance des dossiers de ce projet pendant la durée de l'enquête :

- Sur support papier aux jours et heures habituels d'ouverture au public des Mairies de Bellerive-sur-Allier, Charmeil, Creuzier-le-Neuf, Espinasse-Vozelle, Saint-Germain-des-Fossés, Saint-Rémy-en-Rollat et Vendat,
- Sous format numérique sur le site internet de la préfecture de l'Allier à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr
=> publications => enquêtes et consultations publiques => consultations publiques en cours.

Vous pourrez formuler vos observations et propositions sur les limites des biens à exproprier et les emprises projetées pendant la durée de l'enquête et avant sa date de clôture :

- soit sur les registres prévus à cet effet en Bellerive-sur-Allier, Charmeil, Creuzier-le-Neuf, Espinasse-Vozelle, Saint-Germain-des-Fossés, Saint-Rémy-en-Rollat et Vendat,
- soit en les adressant par courrier postal au Maire de la commune concernée, lequel les annexera aux registres d'enquête,
- soit en les adressant par courrier postal à la Présidente de la commission d'enquête en Mairie de Charmeil, siège de l'enquête,
- soit par voie électronique à l'adresse : pref-avis-public@allier.gouv.fr

Un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public lors des permanences en mairies aux lieux, dates et horaires suivants (se reporter à l'arrêté ci-joint) :

- En mairie de Charmeil : le 6 octobre 2025, de 10 :00 à 12 :00 et le 3 novembre 2025, de 10 :00 à 12 :00
- En mairie de Bellerive-sur-allier : le 6 octobre 2025 de 14 :00 à 16 :00
- En mairie de Creuzier-le-Neuf : le 14 octobre 2025 de 10 :00 à 12 :00
- En mairie de Saint-Germain-des-Fossés : le 14 octobre 2025 de 14 :00 à 16 :00
- En mairie de Espinasse Vozelle : le 23 octobre 2025 de 09 :30 à 11 :30
- En mairie de Saint-Rémy-en-Rollat : le 23 octobre 2025 de 14 :00 à 16 :00
- En mairie de Vendat : le 3 novembre 2025 de 9 :00 à 12 :00

En l'état des informations dont je dispose, vous êtes identifié comme étant titulaire d'un droit réel sur le (les) bien(s) désigné(s) à l'état parcellaire ci-joint.

Conformément aux dispositions de l'article R.131-7 du Code de l'expropriation, aux termes duquel les propriétaires sont tenus de fournir toutes indications utiles relatives à leur identité telles qu'elles sont énumérées, soit au 1^{er} alinéa de l'article 5 du décret du 4 janvier 1955 portant réforme de la publicité foncière (à savoir : nom, prénoms, profession, domicile, date et lieu de naissance, éventuellement nom du conjoint), soit au 1^{er} alinéa de l'article 6 du même décret (pour les personnes morales), ou, à défaut de fournir tous renseignements en leur possession sur l'identité du ou des propriétaires actuels, **je vous saurai gré de bien vouloir remplir le questionnaire ci-joint et de me le transmettre en retour (1)**, dans les meilleurs délais et en tout état de cause avant la fin de l'enquête, à l'aide de l'enveloppe retour ci-jointe.

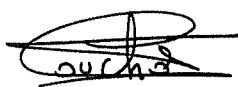
Je vous informe également, qu'en application de l'article R 311-1 du Code de l'expropriation, **vous êtes tenus d'appeler et de faire connaître, dans le délai d'un mois à compter de la réception de la présente, les fermiers, les locataires, les personnes qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et celles qui peuvent réclamer des servitudes** (renseignements à porter sur la fiche jointe).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

PJ :
Copie orrêté du 28 mai 2025

Christophe COUCHOT

(1) **Information CNIL** : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de la maîtrise foncière des emprises nécessaires au projet cité en objet pour le compte du Maître d'Ouvrage précité.
Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant directement à la Région Auvergne-Rhône-Alpes par notre intermédiaire.



Représentant légal de la SAS C-FONCIER

ETAT PARCELLAIRE
Liste des Propriétaires
ROUTE NATIONALE 209
0087A - Contournement Nord-Ouest de Vichy Enquête parcellaire

VENDAT

PROPRIETE 00031				PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)						
- Monsieur MENEI Robert Alain, retraité né le 06/12/1945 à VICHY (03) ayant conclu en date du 28/09/2005 un pacte civil de solidarité auprès du Greffe du Tribunal d'Instance de BEZIERS avec Madame Christine Anne-Louise Reine Sophie GERMA, née le 19/02/1954 à NEUILLY SUR SEINE. demeurant Route de Pezenas L' Arboussas - BEDARIEUX (34600) - Madame SAULNIER Joëlle née le 25/09/1967 à VICHY (03) ayant conclu en date du 12/12/2017 un pacte civil de solidarité enregistré à SAINT MARTIN DE L'ARCON avec Monsieur Christian Raymond Marie MOULIN, né le 13/12/1953 à PRIVAS (07). demeurant L'Uslade - ST MARTIN DE L'ARCON (34390) - Monsieur SAULNIER Gilles né le 22/08/1973 à AVIGNON (84) époux de Madame TENORIO HERNANDEZ Edith Guadalupe marié le 09/09/2006 à APT (84) sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union. demeurant 541 Chemin des Martins - APT (84400)										
MODE	REFERENCE CADASTRALE			NUM. DU PLAN	EMPRISE		RESTE		OBSERVATIONS (Surfaces en m² ou ca)	
	SECT.	N°	NATURE		LIEU-DIT	SURFACE	N°	SURFACE		
AM		3BS		LE VIEUX VENDAT	1 004		a	652	b	352
							Total	652		
Total commune							8 727			
Total général							56 729			

SCRIBE Acquisition ©

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de la maîtrise foncière des emprises nécessaires pour "Contournement Nord-Ouest de Vichy Enquête parcellaire" pour le compte "DREAL AUVERGNE RHONE ALPES". Conformément à la loi n°2018-493 « informatique et libertés » du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant directement à "DREAL AUVERGNE RHONE ALPES".

C-FONCIER

FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS

DESIGNATION DES IMMEUBLES

Commune VENDAT

Référence cadastrale					Numéro du plan	Emprise		Reste	
Sect	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf m²		N°	Surf. m²	N°	Surf. m²
AM	3	BS	LE VIEUX VENDAT	1 004	59	a	652	b	352
Total en m²							652		

ORIGINE DE PROPRIETE DES TERRAINS CONCERNES PAR LES EMPRISES

NATURE DE L'ACTE (Vente, Donation, Partage.....) : _____
DATE DE L'ACTE : _____
NOM ET ADRESSE DU NOTAIRE : _____
SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE DE : _____
PUBLIE LE : _____ VOLUME : _____ NUMERO : _____

REGIME LOCATIF

LES BIENS SONT → ☐ LIBRES / ☐ LOUES / ☐ EXPLOITES par le PROPRIETAIRE (1)
FORME JURIDIQUE ET RAISON SOCIALE du locataire/occupant

(GAEC, EARL, groupement Forestier.....)
REPRESENTE PAR NOM : _____ PRENOM : _____
ADRESSE : _____
CODE POSTAL : _____ VILLE : _____
N° TELEPHONE : _____ ADRESSE MAIL : _____
MODE DE LOCATION : _____
(Préciser : Location verbale ou références du bail)

Cette fiche de renseignements doit-être retournée à l'adresse suivante :

C-FONCIER
Maison de la Jeune Entreprise
416 rue Jean Baptiste Lamarck
43700 SAINT-GERMAIN LAPRADE
Pour toute difficulté à renseigner cette fiche appelez le 04.710.122.89

(1) Cocher la bonne case

LES BIENS SONT

- ☐ EN INDIVISION → Nombre d'indivisaires : _____ (1)
☐ PROPRE AU MARI / ou / ☐ PROPRE A L'EPOUSE / ou / ☐ DE COMMUNAUTE (1)

ETAT CIVIL DU PROPRIETAIRE

NOM DE FAMILLE (nom de jeune fille pour les femmes mariées) _____
PRENOM(S) (dans l'ordre de l'état civil) _____
DATE ET LIEU DE NAISSANCE le _____ / _____ / _____ à _____
PROFESSION : _____
ADRESSE DOMICILE : _____
CODE POSTAL : _____ VILLE : _____
N° TELEPHONE : _____ ADRESSE MAIL : _____

SITUATION MATRIMONIALE

Etes vous : ☐ Célibataire ☐ Pacsé(e) / ☐ Divorcé(e) / ☐ Veuf(ve) / ☐ Marié(e) en _____ noces (1)

• **SI VOUS ETES MARIE OU PACSE - ETAT CIVIL DU CONJOINT (marié ou pacsé) :**

NOM DE FAMILLE DU CONJOINT(E) : _____
PRENOM(S) DU CONJOINT(E) (dans l'ordre de l'état civil) : _____
PROFESSION DU CONJOINT(E) : _____
DATE ET LIEU DE NAISSANCE : le _____ / _____ / _____ à _____
DATE ET LIEU DE MARIAGE ou PACS le _____ / _____ / _____ à _____
LIEU HOMOLOGATION PACS : TRIBUNEL D'INSTANCE DE : _____

• **SI VOUS AVEZ UN CONTRAT DE MARIAGE :**

⇒ Sous quel régime êtes vous marié(e) :

- ☐ Communauté réduite aux acquêts ☐ séparation de biens ☐ régime dotal ☐ communauté universelle (1)

DATE DU CONTRAT DE MARIAGE : _____
NOM ET ADRESSE DU NOTAIRE : _____

⇒ Si vous avez changé de régime matrimonial, quel est le nouveau régime choisi :

- ☐ Communauté réduite aux acquêts ☐ séparation de biens ☐ régime dotal ☐ communauté universelle (1)

DATE DU NOUVEAU CONTRAT DE MARIAGE : _____
NOM ET ADRESSE DU NOTAIRE : _____
DATE D'HOMOLOGATION : le _____ / _____ / _____ par le TGI ou la CA de : _____

EVENEMENTS AYANT AFFECTE L'ETAT CIVIL

• **SI VOUS ETES VEUF(VE) OU DIVORCE :**

DATE ET LIEU DE DECES DU CONJOINT le _____ / _____ / _____ à _____
DATE ET T.G.I DU DIVORCE le _____ / _____ / _____ au TGI de _____

• **SI LE PROPRIETAIRE OU SON CONJOINT EST PLACE SOUS UN REGIME DE PROTECTION DES MAJEURS :**

☐ Sauvegarde de justice ☐ curatelle ☐ tutelle (1)
NOM ET PRENOM DE LA PERSONNE PROTEGEE : _____
NOM ET ADRESSE DU TUTEUR OU CURATEUR : _____
DATE DE LA DECISION JUDICIAIRE DE SAUVEGARDE : le _____ / _____ / _____ TRIBUNAL de _____

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE EN VUE DU RÈGLEMENT DES INDEMNITÉS

TITULAIRE DU COMPTE _____
IBAN _____ BIC _____

DOMICILIATION FISCALE

LIEU DE DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DE REVENUS : _____

(2) Cocher la bonne case